

## Le Président

Aux abonnés du service eau potable  
de la commune de Mantes-la-Ville

Nos Réf : GPSEO/2022/379  
Direction générale adjointe vie quotidienne  
Direction cycle de l'eau  
Contact : dgst-poleouest@gpseo.fr

Aubergenville, le  
**28 FEV. 2022**

**Objet :** Service public de l'eau potable

Madame, Monsieur,

Depuis le 11 février 2022, le délégataire du service public de l'eau potable sur votre commune a changé. La Communauté urbaine a confié à la société SEFO la délégation du service.

Vous recevez aujourd'hui une facture de solde émise par Suez Eau France, délégataire sortant. Ce sera la dernière que vous aurez à lui régler.

D'ici quelques semaines vous recevrez votre première facture, dite « facture contrat », de la part du nouveau délégataire SEFO. Cette facture contiendra uniquement le montant de l'abonnement du premier semestre 2022. Elle sera accompagnée du règlement de service.

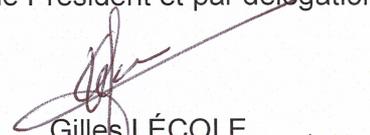
Si vous étiez mensualisé ou souhaitez le devenir, votre nouveau délégataire vous communiquera très prochainement le formulaire nécessaire. Vous pouvez en faire la demande expresse auprès de SEFO au 01 39 70 20 00.

En cas d'urgence vous pouvez joindre, dès à présent, SEFO 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 également au 01 39 70 20 00.

Dans le cadre de ce nouveau contrat, la SEFO va procéder à l'installation d'une unité d'adoucissement de l'eau distribuée sur l'usine du champ captant de la Vaucouleurs. De plus sera déployé un dispositif de relève à distance des compteurs ne nécessitant plus une relève physique des index et vous permettra un suivi plus précis de vos consommations.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Pour le Président et par délégation



Gilles LÉCOLE,  
Vice-président délégué à l'eau et  
l'assainissement

Copie :  
- Monsieur DAMERGY, Maire de Mantes-la-Ville